OECD
BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES

Note d'information sur les données migratoires

www.oecd.org/fr/migrations

N°7 Mars 2022

L'émigration depuis le continent africain vers les pays de l'OCDE a augmenté de façon significative au cours des dernières décennies. Selon les pays d'origine, des différences marquées existent quant aux évolutions observées et à la situation des émigrés dans les pays de destination de l'OCDE, mais des traits communs sont également apparents. L'analyse de l'émigration en provenance de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, trois pays voisins d'Afrique de l'Ouest, permet de mettre en évidence ces différences et ces similitudes. Quelles sont les évolutions récentes de l'émigration depuis ces trois pays ? Qui sont les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais installés dans les pays de l'OCDE et qu'y font-ils ?

Cette Note, préparée à l'occasion de la publication des rapports sur les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais, dans la série Talents à l'étranger de l'OCDE, présente les dernières tendances des migrations depuis ces trois pays vers les pays de l'OCDE, les caractéristiques sociodémographiques des émigrés, ainsi que leurs modalités d'intégration dans les pays de destination.

Les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais dans les pays de l'OCDE : un tour d'horizon

Les chiffres-clés

- Ces dernières années, près de 25 000 ressortissants sénégalais, environ 15 000 Ivoiriens et environ 12 000 Maliens ont émigré chaque année vers les pays de l'OCDE.
- En 2020, environ 400 000 émigrés sénégalais, 240 000 émigrés ivoiriens et 170 000 émigrés maliens vivaient dans les pays de l'OCDE.
- La France est le pays de l'OCDE où l'on compte le plus grand nombre de personnes nées dans chacun des trois pays, avec 160 000 émigrés nés au Sénégal, 145 000 personnes nées en Côte d'Ivoire et un peu plus de 100 000 émigrés originaires du Mali.
- La proportion de femmes parmi les émigrés ivoiriens (près de 50 %) est nettement plus élevée que parmi les émigrés maliens et sénégalais (moins de 40 %).
- Les émigrés originaires de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal sont en moyenne nettement plus éduqués que les personnes nées dans ces pays et n'ayant pas émigré.
- Par rapport aux émigrés originaires des autres pays de l'UEMOA, la part des émigrés ivoiriens ayant un diplôme de l'enseignement supérieur – un tiers – est plutôt élevée, alors que c'est le cas pour seulement environ 20 % des émigrés maliens ou sénégalais.
- Les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais résidant au Canada ou aux États-Unis sont en moyenne nettement plus éduqués que ceux résidant en Europe du Sud, où la part des diplômés du supérieur est très faible.
- Les émigrés originaires de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal vivant dans les pays de l'OCDE avaient en 2015/16 des taux d'emploi similaires, proches de 61 %. Cette proportion était inférieure au taux d'emploi de l'ensemble des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE (67 %) ainsi qu'à celui des natifs de ces pays (65 %). Les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais sont en particulier beaucoup plus souvent touchés par le chômage.
- Les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais diplômés du supérieur ont des taux d'emploi nettement plus élevés que les moins éduqués. Le différentiel de taux d'emploi est de 20 points de pourcentage pour les émigrés ivoiriens, 18 points de pourcentage pour ceux nés au Sénégal, mais seulement 9 points pour les émigrés maliens. Parmi les natifs des pays de l'OCDE, la différence de taux d'emploi entre les diplômés du supérieur et les moins éduqués atteint plus de 35 points de pourcentage.
- La prévalence du déclassement professionnel est beaucoup plus élevée que pour les natifs ou pour l'ensemble des immigrés. Parmi les diplômés du supérieur en emploi, plus de 55 % des émigrés maliens, 45 % des émigrés ivoiriens et 40 % des émigrés sénégalais occupent un emploi dont le niveau de qualification est inférieur à leur niveau d'étude.

Quelles sont les tendances récentes de l'émigration depuis la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal vers les pays de l'OCDE ?

Parmi l'ensemble des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali sont les trois principaux pays en termes de flux migratoires vers les pays de l'OCDE (voir l'Encadré 1 pour les définitions et sources de données). Le Sénégal est de loin le premier pays d'origine : ces dernières années, près de 25 000 ressortissants sénégalais ont émigré chaque année vers les pays de l'OCDE, tandis que c'était le cas d'environ 10 000 à 15 000 émigrés ivoiriens et maliens (Graphique 1). Les flux migratoires des autres pays de l'UEMOA vers les pays de l'OCDE sont plus modestes, avec moins de 5 000 personnes par an en provenance de Guinée-Bissau ou du Togo, environ 3 000 émigrés pour le Burkina Faso et le Bénin, et un peu plus de 1 000 en provenance du Niger. Au cours des deux dernières décennies, les flux en provenance du Sénégal ont été multiplié par plus de trois, de même que ceux en provenance de Côte d'Ivoire, tandis que ceux depuis le Mali ont été multiplié par près de quatre.

Les émigrés ivoiriens maliens et sénégalais ont plusieurs pays de destination de prédilection en commun, principalement la France et l'Italie, ainsi que l'Espagne et les États-Unis. Pour les années 2015-2019, l'Italie était le premier pays de destination des ressortissants maliens et sénégalais, tandis que la France restait la principale destination des Ivoiriens (Graphique 2). L'Espagne était le deuxième pays de destination des Sénégalais et le troisième pour les Maliens, tandis que les États-Unis étaient le quatrième principal pays de destination pour les ressortissants ivoiriens et sénégalais. Certaines destinations sont plus spécifiques, comme le Canada pour les émigrés ivoiriens.

Pour les émigrés originaires de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal ayant obtenu un permis de résidence auprès d'un des pays européens de l'OCDE entre 2015 et 2020, les deux principaux motifs de délivrance ont été la migration familiale et la migration humanitaire. Le motif familial a été prépondérant pour les émigrés sénégalais (45 %), tandis que le motif humanitaire a été majoritaire pour les ressortissants maliens et ivoiriens (45 %). Pour les émigrés ivoiriens, les permis humanitaires ont représenté une part légèrement supérieure celle des permis pour motif familial (39 % contre 35 %). Au cours de cette période, les permis pour motif d'emploi ont représenté 18 % du total pour les Maliens, 13 % pour les Sénégalais et seulement 7 % pour les émigrés ivoiriens. Dans le même temps, les permis délivrés pour motif d'études ont représenté20 % du total pour les ressortissants ivoiriens, 17 % pour les Sénégalais et 10 % Pour les Maliens.

Graphique 1. Le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire sont les trois principaux pays d'origine des flux d'émigration entre la zone UEMOA et les pays de l'OCDE

Entrées annuelles de ressortissants originaires des pays de l'UEMOA dans les pays de l'OCDE, 2000-2019

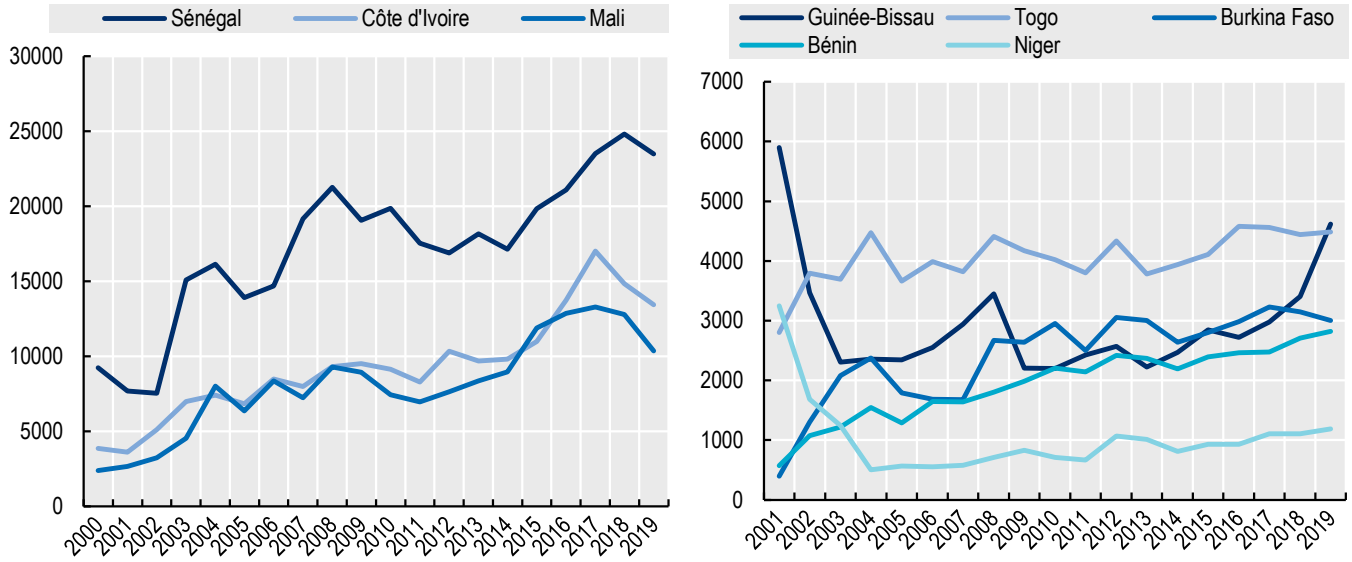

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (2020)

Graphique 2. La France et l'Italie sont les principaux pays de destination des ressortissants ivoiriens, maliens et sénégalais dans les pays de l'OCDE au cours des dernières années

Flux d'émigration en provenance de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal vers les principaux pays de destination de l'OCDE, moyenne annuelle entre 2015 et 2019

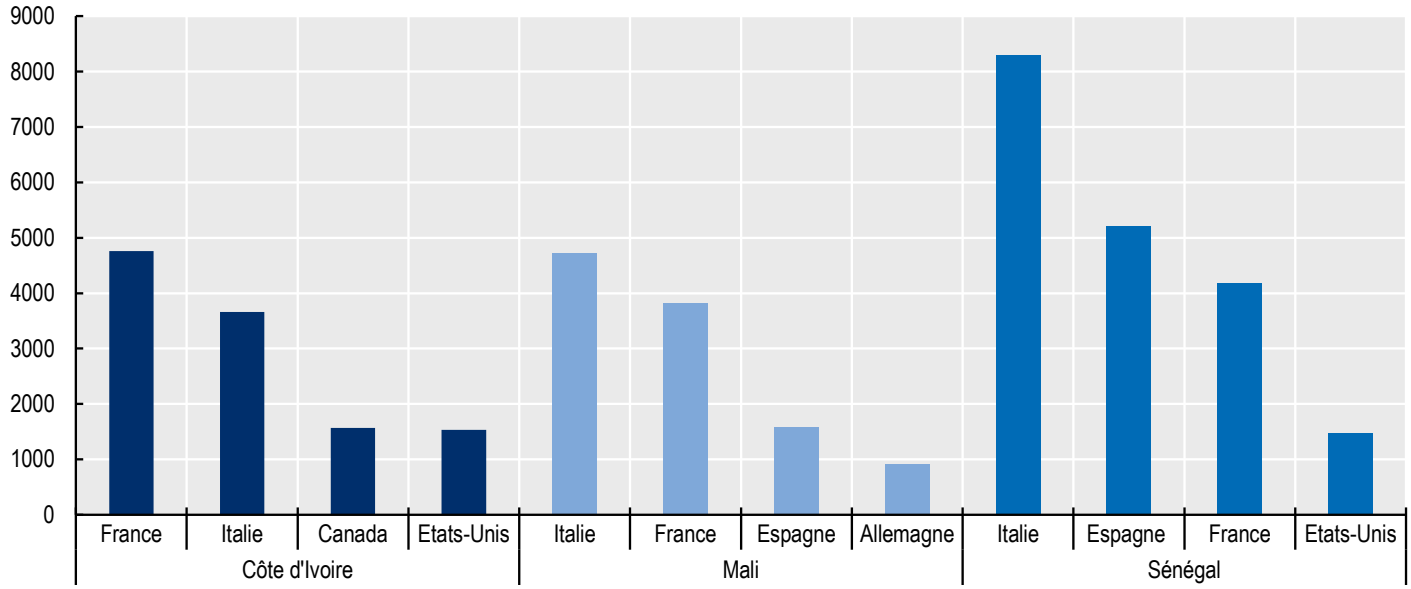

Encadré 1. Définitions et sources de données

La question de l'émigration peut être abordée au travers de différentes définitions, selon que l'on se réfère à la nationalité ou au pays de naissance des personnes ayant établi leur résidence dans un autre pays.

Les données de flux, qui sont dans la plupart des cas des données concernant la délivrance de nouveaux permis de résidence ou des données issues de registres de population, concernent les ressortissants étrangers. Ces données sont collectées et compilées par l'OCDE dans la publication annuelle *Perspectives des migrations internationales*.

Les statistiques internationales sur les effectifs de population immigrée, publiées notamment par les Nations Unies et par l'OCDE, généralement sur la base des recensements de population ou des registres de population des pays de destination, reposent sur le critère du pays de naissance ; il est donc logique de conserver cette même approche pour traiter de la question parallèle de l'émigration. Dans cette note, lorsqu'il est fait référence aux effectifs d'émigrés – ivoiriens, maliens ou sénégalais – ceux-ci sont donc en général définis comme les individus nés dans chacun de ces trois pays et résidant dans un autre pays, en particulier pour les informations issues de la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC).

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (2020)

Combien d'émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais vivent dans les pays de l'OCDE ?

En 2020, environ 400 000 émigrés sénégalais, 240 000 émigrés ivoiriens et 170 000 émigrés maliens vivaient dans les pays de l'OCDE, soit un total de 810 000 émigrés pour ces trois pays. Ces effectifs ont augmenté de façon très importante au cours des 20 dernières années : en 2000, on comptait en effet environ 130 000 personnes nées au Sénégal (× 3 entre 2000 et 2020), 60 000 émigrés ivoiriens (× 3.8) et 45 000 personnes originaires du Mali (×3.7) résidant dans les pays de l'OCDE (Graphique 3).

La France est le pays de l'OCDE où l'on compte le plus grand nombre de personnes nées dans chacun des trois pays, avec 160 000 émigrés nés au Sénégal, 145 000 personnes nées en Côte d'Ivoire et un peu plus de 100 000 émigrés originaires du Mali, soit un total de près de 410 000 émigrés de ces trois

pays – représentant donc plus de la moitié de leur effectif global dans les pays de l'OCDE (Graphique 4). Les autres pays de l'OCDE où résident le plus grand nombre de personnes nées en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal sont l'Italie (160 000 émigrés des trois pays, dont 110 000 émigrés nés au Sénégal, 35 000 nés en Côte d'Ivoire et près de 20 000 nés au Mali), l'Espagne (110 000 émigrés des trois pays, dont 80 000 nés au Sénégal, 25 000 nés au Mali et 5 000 nés en Côte d'Ivoire) et les États-Unis (près de 70 000 émigrés des trois pays, dont plus de 30 000 nés au Sénégal, 25 000 nés en Côte d'Ivoire et plus de 10 000 nés au Mali). Par ailleurs, de nombreux émigrés originaires de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal résident dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (les estimations disponibles sont présentées dans l'Encadré 2).

Graphique 3. Les effectifs des émigrés originaires du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire dans les pays de l'OCDE ont été multipliés par trois en 20 ans

Population née dans les pays de l'UEMOA vivant dans les pays de l'OCDE, 2000-2020

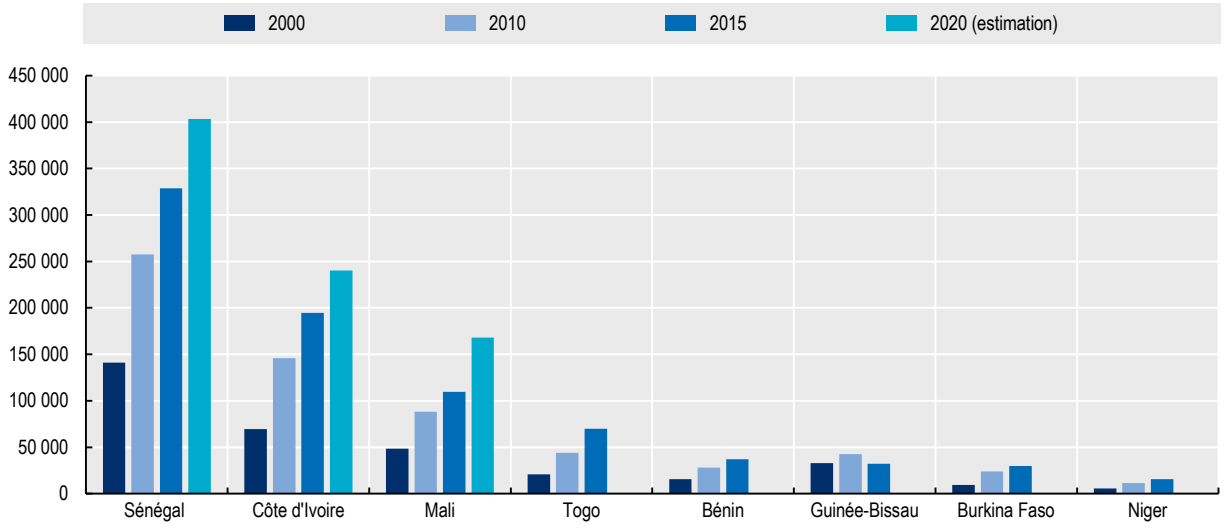

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) et estimations du Secrétariat.

Encadré 2. De nombreux émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais vivent en Afrique de l'Ouest

Selon les estimations des Nations Unies, les effectifs d'émigrés maliens, ivoiriens et sénégalais dans le monde en 2020 s'élevaient respectivement à 1.3 million, 1.1 million et 0.7 million. Comme c'est le cas dans toutes les régions du monde, la plupart de ces émigrés résident dans les pays voisins de leur pays d'origine. Par exemple, toujours selon les estimations des Nations Unies, environ 520 000 émigrés maliens vivaient en Côte d'Ivoire en 2020, 170 000 vivaient au Nigéria et plus de 110 000 en Mauritanie. De même, plus de 130 000 émigrés sénégalais résidaient en Gambie et près de 20 000 en Mauritanie. Enfin, parmi les émigrés ivoiriens, 560 000 vivaient au Burkina Faso, près de 200 000 étaient installés au Mali et plus de 70 000 au Ghana.

Ces chiffres sont toutefois sujets à une marge d'erreur plus importante que les effectifs d'émigrés dans les pays de l'OCDE, du fait du manque de données récentes dans certains pays de destination, en particulier dans l'attente des résultats de la série recensements de 2020, dont la mise en œuvre va s'étaler au cours des prochaines années. Pour certains pays, le recensement le plus récent remonte à plus de 10 ans et les estimations publiées par les Nations Unies reposent sur des hypothèses qui peuvent ne peuvent pas être vérifiées.

Source : United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2020). International Migrant Stock 2020.

Graphique 4. Plus de la moitié des émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais dans les pays de l'OCDE vit en France

Effectifs des émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais dans les principaux pays de destination de l'OCDE, 2020

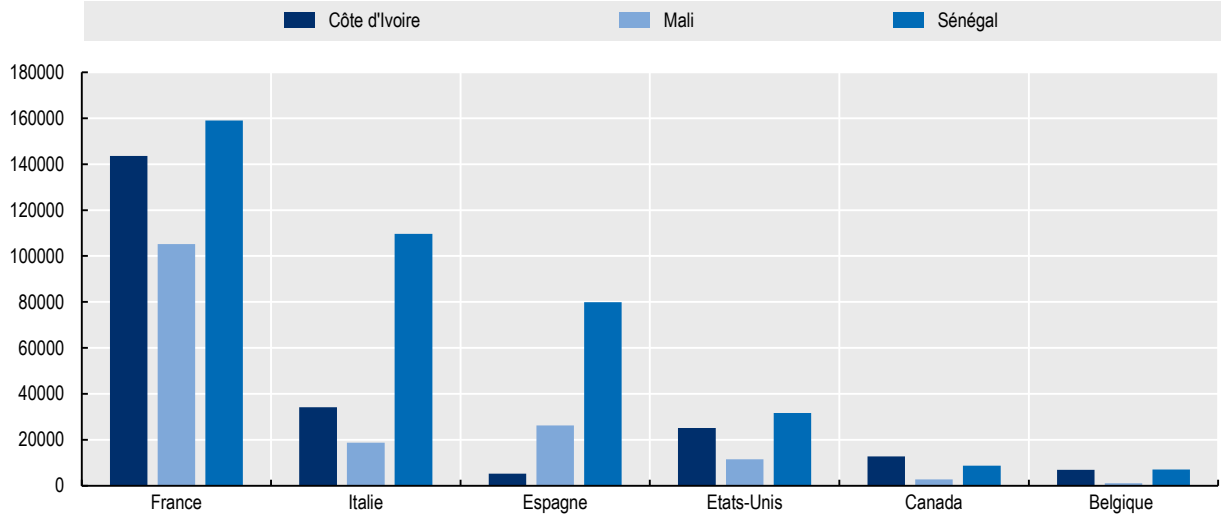

Source : Estimations du Secrétariat.

Qui sont les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais vivant dans les pays de l'OCDE ?

Parmi les émigrés nés dans les pays de l'UEMOA vivant dans les pays de l'OCDE en 2015/16, environ 42 % étaient des femmes. Cette proportion était nettement plus élevée pour les émigrés originaires de Côte d'Ivoire, parmi lesquels on dénombrait presque autant de femmes que d'hommes. À l'inverse, la proportion de femmes était nettement plus faible parmi les émigrés maliens et sénégalais (moins de 40 %) (Graphique 5). Ces différences sont liées à plusieurs facteurs, notamment l'ancienneté des migrations en provenance des différents pays : l'émigration ivoirienne est en moyenne plus récente que l'émigration en provenance du Mali et du Sénégal. Parmi les émigrés maliens et sénégalais résidant dans les pays de l'OCDE, en particulier en France, on retrouve une part significative d'hommes relativement âgés arrivés avant les années 1980 dans le cadre de l'immigration de travail, tandis que ce segment démographique est beaucoup moins fréquent parmi les émigrés ivoiriens. De plus, les flux récents en provenance de Côte d'Ivoire sont en moyenne plus féminisés que ceux en provenance du Mali et du Sénégal.

L'éducation est une des caractéristiques clés pour l'analyse des diasporas, car elle conditionne largement les modalités d'intégration socio-économique des émigrés dans les pays de destination, ainsi que la contribution des émigrés au développement de leur pays d'origine. Compte tenu du caractère très sélectif de l'émigration en provenance des pays en développement et à destination des pays de l'OCDE, les émigrés originaires de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal sont en moyenne nettement plus éduqués que les personnes nées dans ces pays et n'ayant pas émigré. Il existe toutefois des différences significatives dans la distribution de l'éducation des émigrés originaires des différents pays de l'UEMOA. Ainsi, par rapport aux émigrés originaires des autres pays de l'UEMOA, la part des émigrés ivoiriens ayant un diplôme de l'enseignement supérieur – un tiers – est plutôt élevée, alors que c'est le cas pour seulement environ 20 % des émigrés maliens ou sénégalais. Les émigrés béninois sont toutefois ceux qui ont en moyenne les niveaux d'éducation les plus élevés, avec plus de 50 % de diplômés du supérieur et seulement 20 % ayant un niveau d'éducation faible (Graphique 6).

Des différences existent également selon les pays de destination. Ainsi, les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais résidant au Canada ou aux États-Unis sont en moyenne nettement plus éduqués que ceux résidant en Europe du Sud, où la part des diplômés du supérieur est très faible. Les émigrés originaires de ces trois pays résidant en France, qui est leur principal pays de destination, ont une distribution de l'éducation intermédiaire entre ces extrêmes : environ un tiers des émigrés ivoiriens et sénégalais vivant en France, et 17 % des émigrés maliens, sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Graphique 5. La diaspora ivoirienne est plus féminisée que celle des autres pays de l'UEMOA

Part des femmes parmi les émigrés des pays de l'UEMOA résidant dans les pays de l'OCDE, 2015/16

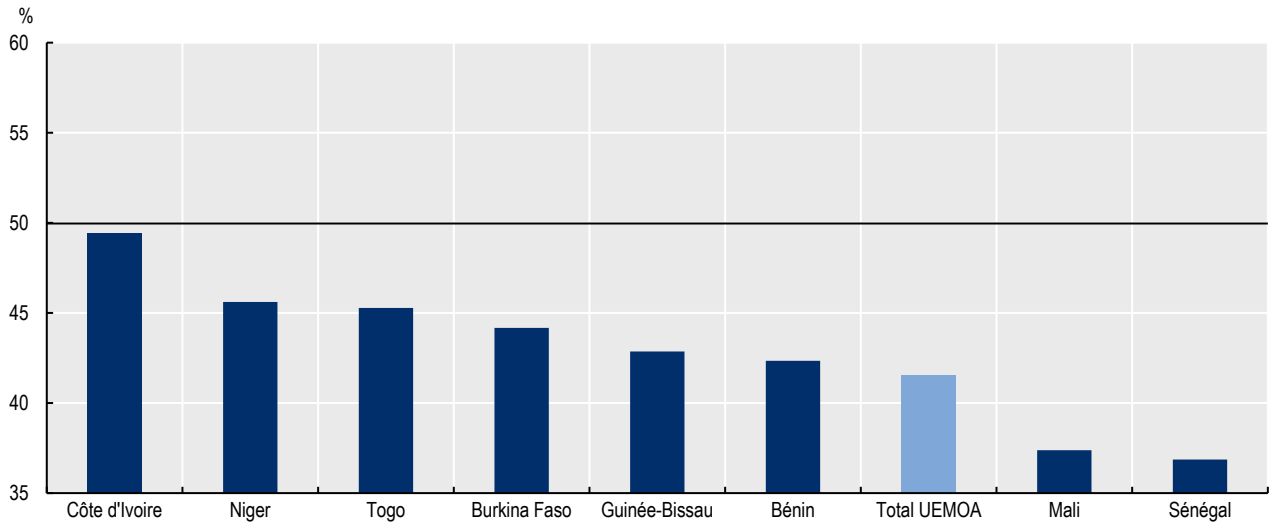

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), 2015/16.

Graphique 6. Les émigrés maliens et sénégalais vivant dans les pays de l'OCDE ont en moyenne un niveau d'éducation inférieur à celui des émigrés ivoiriens

Distribution du niveau d'éducation des émigrés des pays de l'UEMOA résidant dans les pays de l'OCDE, 2015/16

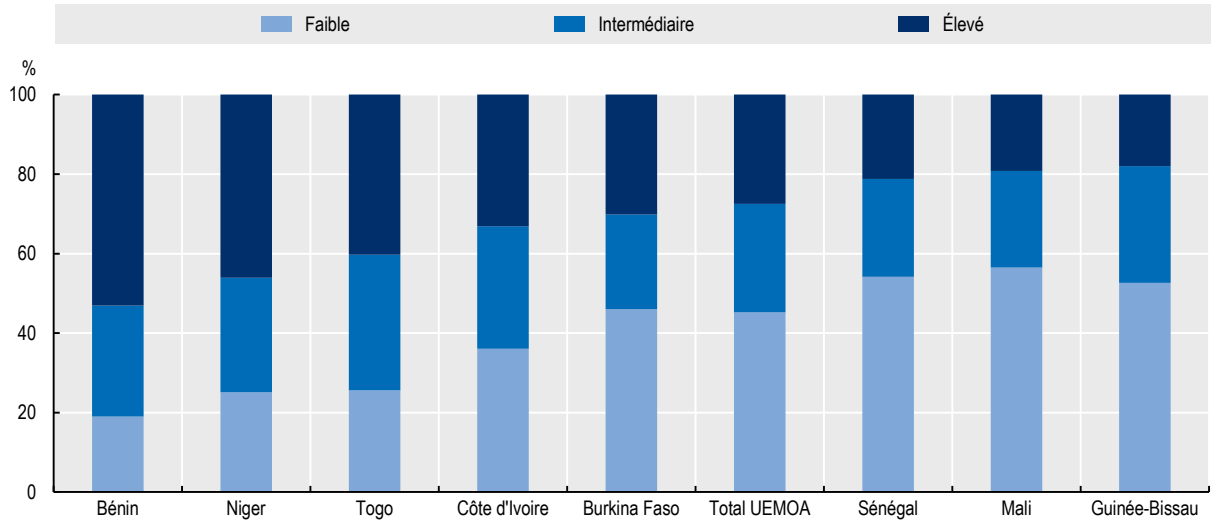

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), 2015/16

Comment les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais s'intègrent-ils sur le marché du travail des pays de l'OCDE ?

Globalement, les émigrés originaires de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal vivant dans les pays de l'OCDE avaient en 2015/16 des taux d'emploi similaires, proche de 61 %. Cette proportion était inférieure au taux d'emploi de l'ensemble des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE (67 %) ainsi qu'à celui des natifs de ces pays (65 %). Les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais sont en particulier beaucoup plus souvent touchés par le chômage ; les femmes originaires de ces pays ont de plus un taux d'activité nettement plus faible que la moyenne. Il existe toutefois des différences marquées selon les pays de destination : les taux d'emploi des émigrés de ces trois pays sont particulièrement faibles en Belgique, y compris par rapport aux immigrés

originaires d'autres pays, alors qu'ils sont nettement plus élevés aux États-Unis et au Canada, où ils sont parfois supérieurs à ceux des natifs.

Ces différences sont en partie liées aux différences en termes de niveau d'éducation. En effet, les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ont des taux d'emploi significativement plus élevés que ceux ayant des niveau d'éducation plus faibles (Graphique 7). Ainsi, parmi les émigrés ivoiriens résidant dans les pays de l'OCDE, ceux qui sont peu éduqués ont un taux d'emploi moyen dépassant à peine 50 %, tandis que les diplômés du supérieur ont un taux d'emploi de plus de 70 %. On retrouve un gradient similaire pour les émigrés sénégalais (55 % pour les peu éduqués, contre 73 % pour les diplômés du supérieur), mais largement atténué pour les émigrés maliens : le taux d'emploi est de 58 % pour les moins éduqués et de 67 % pour les plus diplômés. Ce différentiel de taux d'emploi selon le niveau d'éducation est nettement plus fort parmi les natifs des pays de l'OCDE : les diplômés du supérieur ont en moyenne un taux d'emploi supérieur à 80 %, contre 45 % pour les moins éduqués. Il est donc manifeste que les émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais ayant fait des études supérieures sont pénalisés du point de vue de leur accès à l'emploi. De plus, parmi ceux qui travaillent, la prévalence du déclassement professionnel est beaucoup plus élevée que pour les natifs ou pour l'ensemble des immigrés : plus de 55 % des émigrés maliens diplômés du supérieur occupent un emploi dont le niveau de qualification est inférieur à leur niveau d'étude. Cette proportion est supérieure à 45 % pour les émigrés ivoiriens et supérieure à 40 % pour les personnes originaires du Sénégal. Les taux de déclassement sont particulièrement élevés en Espagne (plus de 70 % pour les émigrés maliens et sénégalais) et aux États-Unis (environ 60 % pour les trois groupes d'émigrés), alors qu'ils sont plus faibles au Canada (environ 40 %). Les émigrés arrivés plus jeunes dans le pays d'accueil, et ayant ainsi pu y effectuer une partie de leur scolarité ou leurs études supérieures, sont moins sujettes au déclassement professionnel que les émigrés arrivés plus âgés. La reconnaissance des qualifications par les employeurs, ainsi que l'acquisition d'une expérience professionnelle spécifique au pays de destination sont en effet des facteurs protecteurs vis-à-vis du risque de déclassement. De plus, les émigrés ayant acquis la nationalité du pays de destination bénéficient en général d'une meilleure adéquation entre leur niveau d'éducation et le niveau de qualification de leur emploi. D'une manière générale, l'acquisition de la nationalité est corrélée à une meilleure insertion sur le marché du travail.

Graphique 7. Les taux d'emploi des émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais croissent avec leur niveau d'étude, mais pas autant que pour les natifs des pays de l'OCDE

Taux d'emploi selon le niveau d'éducation et le pays de naissance dans les pays de l'OCDE, 2015/16

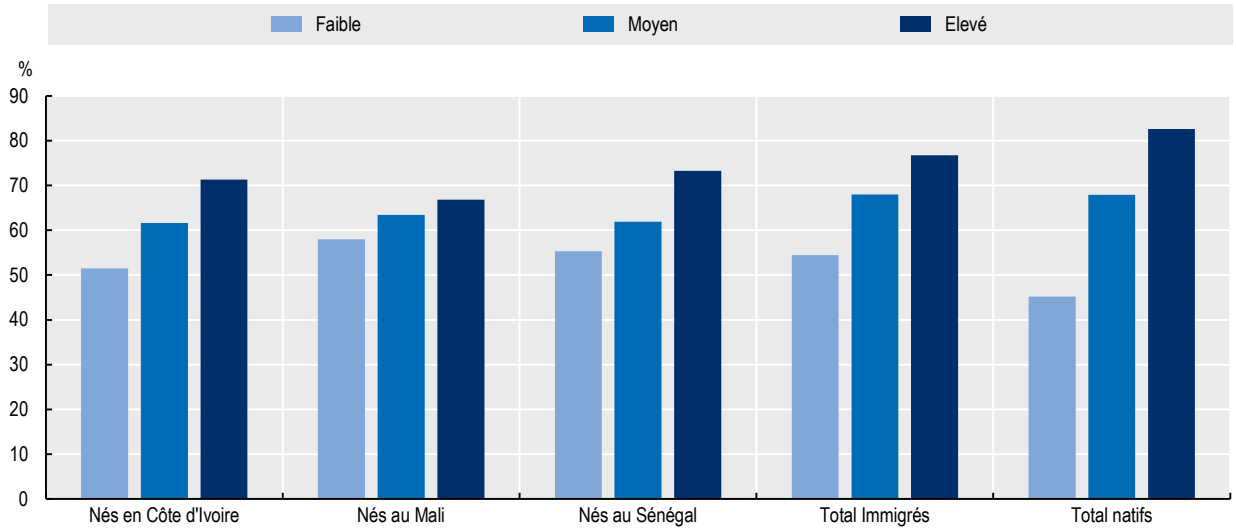

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) 2015/16.

Conclusion

L'augmentation de l'émigration en provenance de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal vers les pays de l'OCDE au cours des deux dernières décennies s'est accompagnée d'une augmentation du niveau d'éducation de ces émigrés et d'une certaine diversification dans leurs choix de destinations. On observe toutefois une segmentation dans la composition de l'émigration vers ces différents pays de destination, avec des émigrés peu éduqués se dirigeant prioritairement vers l'Europe du Sud, et une émigration

beaucoup plus qualifiée vers les pays anglo-saxons. Les diasporas malienne et sénégalaise, qui sont établies depuis plus longtemps dans les pays de l'OCDE sont en cours de renouvellement générationnel, tandis que la diaspora ivoirienne, plus récente, est également plus féminisée et en moyenne plus éduquée.

Les conditions d'insertion professionnelle des émigrés originaires de ces trois pays dans les pays de l'OCDE restent délicates : ils sont davantage touchés par le chômage et ils parviennent moins bien que les natifs à valoriser leurs compétences sur le marché du travail, que ce soit pour l'accès à l'emploi, ou du point de vue de l'adéquation entre leurs qualifications et les emplois qu'ils occupent.

Enfin, si on connait de façon satisfaisante les effectifs et les caractéristiques des émigrés ivoiriens, maliens et sénégalais résidant dans les pays de l'OCDE, on ne peut pas en dire autant de leurs homologues ayant fait le choix de s'installer dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest. L'exploitation des données des prochains recensements permettra d'obtenir un aperçu plus précis et plus fiable des effectifs de migrants régionaux en Afrique de l'Ouest, et de leurs conditions de vie dans les pays de destination.

Références

OECD (2020), *Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE et dans les pays non-OCDE: DIOC*, https://www.oecd.org/fr/migrations/dioc.htm.

D'Aiglepierre, R., A. David, C. Levionnois, G. Spielvogel, M. Tuccio et E. Vickstrom (2020), « A global profile of emigrants to OECD countries: Younger and more skilled

migrants from more diverse countries », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 239, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/0cb305d3-en.

OECD (2019), « Quelles évolutions des migrations africaines vers les pays de l'OCDE ? », *Note d'information sur les données migratoires*, No. 5, OECD Publishing, Paris.

OECD (2021), *Perspectives des migrations internationales 2021*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/da2bbd99-fr.

OECD (2022), *Talents à l'étranger : Panorama de l'émigration ivoirienne*, OECD Publishing, Paris.

OECD (2022), *Talents à l'étranger : Panorama de l'émigration malienne*, OECD Publishing, Paris.

OECD (2022), *Talents à l'étranger : Panorama de l'émigration sénégalaise*, OECD Publishing, Paris.

United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2020), *International Migrant Stock 2020*.

Contacts

Jean-Christophe Dumont, Division des migrations internationales, OCDE
Email : jean-christophe.dumont@oecd.org
Tél : + 33 1 45 24 92 43

Thomas Calvo, Division des migrations internationales, OCDE
Email : thomas.calvo@oecd.org

Sara Mouhoud, Division des migrations internationales, OCDE
Email : sara.mouhoud@oecd.org

Gilles Spielvogel, Division des migrations internationales, OCDE
Email : gilles.spielvogel@oecd.org
Tél : +33 1 85 55 45 05

Liens utiles

www.oecd.org/migration
www.oecd.org/fr/migrations/dioc.htm